

25 juin 2014 -15:05

L'Institut Scientifique de Santé Publique contribue activement à la lutte contre les Nouvelles Substances Psychoactives

Depuis 1987, la Journée Internationale contre l'Abus et le Trafic de Drogues est célébrée chaque année à la date du 26 juin. Créée à l'initiative de l'Assemblée générale des Nations Unies en réaction au fléau que représentent les drogues, cette journée mondiale de mobilisation vise à sensibiliser la population aux risques encourus lors de la consommation de ces substances, qu'elles soient légales ou illicites. À cette occasion, l'Institut Scientifique de Santé Publique (WIV-ISP) réitère son engagement dans la lutte contre les nouvelles substances psychoactives (NSP) au niveau européen.

Les NSP ou « legal highs » : un marché européen toujours plus complexe et en pleine mutation

Dans leur [dernier rapport annuel](#) publié le 27 mai 2014, le WIV-ISP et l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) font état d'une évolution rapide du marché européen et de l'émergence de nouveaux défis en matière de santé publique. Ainsi, en dépit d'une situation globalement stable en 2013 - avec toutefois quelques signes positifs, comme un recul de la consommation de cocaïne et une baisse globale du nombre de décès - le rapport insiste sur les menaces que représentent les nouvelles substances psychoactives, de plus en plus présentes sur le marché européen depuis quelques années.

Les NSP, parfois appelées « research chemicals » ou « legal highs »(*) sont des nouvelles substances fabriquées à partir de produits disponibles en vente libre, et dont les effets sont quasiment identiques à ceux d'autres drogues existantes (qui, elles, sont tout à fait illégales). Dans certains cas, ces produits ont une structure de base quasi similaire à celle des drogues illégales dites classiques. Mais comme leur structure chimique varie très légèrement, elles ne font pas encore l'objet d'une interdiction. Pour contrer ce problème, les Autorités belges ont adopté en avril 2012 une série de mesures concrètes visant à renforcer la législation anti-drogue. Ces nouvelles dispositions resserrent les mailles du filet législatif, permettent de combattre plus rapidement et plus efficacement l'apparition de ces nouvelles drogues, et par conséquent leur circulation sur le marché.

Le WIV-ISP et la lutte contre les nouvelles substances psychoactives

Au sein du WIV-ISP une équipe composée de différents experts est chargée de la gestion du programme « Drogues ». Parmi ses membres, le BEWSD (Belgian Early Warning System Drugs ou Système d'Alerte Précoce Drogues) assure le suivi de l'apparition des NSP sur le marché belge. Notre service « Médicaments » se charge, quant à lui, de l'analyse de leur composition chimique.

Courant juin 2014, la Commission européenne a interdit quatre nouvelles substances psychoactives (le 25I-NBOMe, l'AH-7921, la Méthoxétamine et le MDPV). Cette interdiction est le fruit d'une intense collaboration internationale entre le BEWSD, l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) et les autres pays membres de l'Union européenne. Dans le cadre de cette interdiction, l'équipe chargée du programme « Drogues » au WIV-ISP a apporté une contribution déterminante en évaluant les risques pour la santé associés à ces quatre substances. En effet, c'est notamment sur la base de cette analyse préalable que les autorités politiques ont fondé leur décision de les interdire au niveau européen.

Le BEWSD est activement engagé au sein d'un réseau de partenaires européens (le réseau REITOX) qui

unissent leurs forces pour apporter des réponses rapides et efficaces à la problématique des drogues (entre autres les NSP), dans un contexte de perpétuelle mutation du marché européen. Au plan national, le BEWSD informe ses partenaires – et parfois même le grand public – de l'apparition de NSP sur le territoire ou de la circulation de drogues dites classiques mais fortement dosées (comme les pilules d'ecstasy). En participant à la collecte et à la mutualisation d'informations précises et détaillées relatives aux nouvelles substances psychoactives, le WIV-ISP contribue donc activement, par le biais de son équipe chargée du programme « Drogues », à l'interdiction des NSP au niveau européen.

Personne de contact:

Dr. Peter Blanckaert (FR/NL) Collaborateur Scientifique Programme "Drogues", Coordinateur BEWSD,
Service Enquêtes, Mode de vie et Maladies chroniques, WIV-ISP
02 642 54 20

(*) Les « legal highs » couvrent une large gamme de produits, comme les mélanges d'herbes, les drogues de synthèse ou encore les drogues récréatives. Ces substances sont consommées de diverses manières et peuvent être fumées, sniffées ou avalées.

Sciensano
Rue Juliette Wytsman 14
1050 Bruxelles
Belgique
+32 2 642 51 11
<https://www.sciensano.be>

Wesley Van Dessel
Chef de la Coordination scientifique &
Communication
+32 2 642 54 20
wesley.vandessel@sciensano.be